



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 07 AVRIL 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 0

Ayant donné procuration : 3

Qui ont pris part à la délibération :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION

30 mars 2022

DATE D’AFFICHAGE

30 mars 2022

N°2022_014_D

Objet : Fixation des prix des caveaux et mise en terre Cimetière de La Bastidonne

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.

L’an deux mille vingt-deux et le sept avril, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de La Bastidonne régulièrement convoqué en séance ordinaire s’est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Michel PARTAGE, maire.**

ETAIENT PRESENTS : Michel PARTAGE, Béatrice PAUMIER LALLEMAND, Béatrice GRELET, Maryvonne ROSELLO, Hugues SERVIERE, Thomas NERVI, Vincent MARTIN, Sandrine PEREIRA, Alexandre HAYEK, Lou LOMBARD, Aurélia BAZERLI.

Excusée et ayant donné pouvoir : Emilie CONNAULTE a donné procuration à Béatrice PAUMIER LALLEMAND, Laure VINCENT a donné procuration à Thomas NERVI, Eric LEVANTIS a donné procuration à Béatrice GRELET.

Absent excusé : -

Secrétaire de séance : Thomas NERVI

Monsieur le Maire expose le besoin de fixer les tarifs des concessions du cimetière de La Bastidonne et propose :

- Pour une concession 15 ans renouvelable : **152.45 €**
- Pour une concession de 30 ans renouvelable : **304.90 €**

Pour les concessions ayant fait l’objet d’une reprise par la commune, vides de toute sépulture, mais possédant un caveau en l’état, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer un tarif de :

- 2 300 € en plus du prix de la concession

Pour les caveaux neufs du nouveau cimetière le prix s’élève à :

- 3 800 € en plus du prix de la concession

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **APPROUVE** à l’unanimité la fixation des prix des caveaux et mise en terre dans le cimetière de La Bastidonne.

Fait à La Bastidonne,

Le 08 avril 2022,

PARTAGE Michel, Maire

